

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/150

**DEPARTEMENT DE
L'ESSONNE**

**CANTON DE
EPINAY S/ SENART**

L'an deux mille vingt-trois

Le jeudi 30 novembre à vingt heures

**COMMUNE DE
BOUSSY-SAINT-
ANTOINE**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Gérard-Philippe sous la présidence de Monsieur Romain COLAS, Maire

DATE DE CONVOCATION
23/11/2023

DATE D'AFFICHAGE
23/11/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 16

VOTANTS : 28

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs COLAS, LOUIS, CEAUX, MILTON, LANDEL, MASSIMI, BRAHIM, GHEDDOUCHE, RABARDEL, GARAY
Mesdames COTTE, BENALLAL, ADAMIC, FALGUEYRAC, PAILLET, GOBERT

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Madame RAFRAFI à Monsieur COLAS, Madame WINKOPP à Monsieur GHEDDOUCHE, Monsieur LOGRONO à Monsieur MILTON, Madame AKRÉ à Madame ADAMIC, Monsieur LARDEREAU à Monsieur LOUIS, Monsieur DESIRLISTE à Monsieur LANDEL, Madame LINTINGRE à Madame PAILLET, Monsieur CHAUVET à Madame BENALLAL, Madame CHOUYA à Madame GOBERT, Monsieur CRISEO à Monsieur CEAUX, Madame DAVID à Monsieur BRAHIM, Madame BERTRAND à Monsieur GARAY

ABSENTS EXCUSES : Madame FARGUES

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie PAILLET

OBJET : **Fixation des tarifs 2024 de location des salles municipales**

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2331-2,
Vu la commission Finances - Personnel – Affaires Générales – Intercommunalité
Vu la commission Vie locale – sportive et culturelle
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Fixe les tarifs de location et les cautions des salles municipales, selon les tableaux annexés à la présente.

TARIFS ETE DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

USAGERS	Salle A. CAMUS (40 personnes)		LAMARTINE (19 personnes)		Petite salle des ANTONINS (60 personnes)	
	Semaine	S D	Semaine	S D	Semaine	V S D
ASSOCIATIONS BUXACIENNES	95 €	287 €	60 €	232 €	120 €	445.50 €
	Gratuité 1 fois par an					
PARTICULIERS BUXACIENS					120 €	445.50 €
PARTICULIERS EXTERIEURS					143.50 €	534 €

GRATUITE - SYNDICS ET ASSOCIATIONS DE COPROPRIETAIRES BENEVOLES						
SYNDICS ET ASSOCIATIONS DE COPROPRIETAIRES	95 €	287 €	60 €	232 €	84 €	232 €
STAGES/SEMINAIRES	Dans la journée contre signature d'un protocole					

TARIFS HIVER DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

USAGERS	Salle A. CAMUS (40 personnes)		LAMARTINE (19 personnes)		Petite salle des ANTONINS (60 personnes)	
	Semaine	S D	Semaine	S D	Semaine	V S D
ASSOCIATIONS BUXACIENNES	137 €	414 €	87 €	335 €	137 €	643 €
	Gratuité 1 fois par an					
PARTICULIERS BUXACIENS					173 €	643 €
PARTICULIERS EXTERIEURS					207 €	770 €
GRATUITE - SYNDICS ET ASSOCIATIONS DE COPROPRIETAIRES BENEVOLES						
SYNDICS ET ASSOCIATIONS DE COPROPRIETAIRES	142 €	430.50 €	90 €	348 €	126 €	377.50 € (363 €)
STAGES/SEMINAIRES	Dans la journée contre signature d'un protocole					

Tous les utilisateurs doivent remplir un formulaire ou un contrat de location et justifier d'une responsabilité civile

Cautions location privée Antonins:

Matériel : 420 €

Ménage : 55 €

Dit qu'il existe la mise en place d'une garantie au moyen de l'établissement d'un chèque de caution déterminé pour la location de la petite salle des Antonins.

Dit que les fonds seront encaissés sur la régie de recettes créée à cet effet par délibération du Conseil Municipal du 12 juin 1998 et inscrits au budget de chaque exercice,

Fait et délibéré à Boussy-Saint-Antoine, le 30/11/2023

Le Maire,
Romain COLAS

